

# CONDITIONS DE BANQUE Entreprises



**BNP PARIBAS**  
El Djazaïr

| La banque d'un monde qui change

Tarifs en vigueur depuis le 03 juin 2013 / Montants HT exprimés en DA



# Sommaire

<b>Fonctionnement du compte</b>	<b>4</b>
<b>Conservation de titres</b>	<b>5</b>
<b>Versements / Virements / Retraits</b>	<b>6</b>
<b>Chèques</b>	<b>7</b>
<b>Encaissement d'effets</b>	<b>8</b>
<b>Opérations de financement</b>	<b>9</b>
<b>Rémunération des dépôts</b>	<b>10</b>
<b>Opérations de Change commercial</b>	<b>11</b>
<b>Opérations de commerce international</b>	<b>12</b>
<b>Cash Management</b>	<b>15</b>
<b>Centres d'affaires en Algérie</b>	<b>17</b>

# Fonctionnement du Compte

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture de compte	Gratuit	
Frais de tenue de compte	2 800 DA	Veille date d'arrêté Frais annuels prélevés trimestriellement
Frais de tenue de compte CEDAC Personne Morale	5 000 DA	
Frais de tenue de compte INR	5 000 DA	Veille date d'arrêté Frais annuels, perçus d'avance pour la durée totale du marché, prélevés lors du premier mouvement créditeur sur le compte
Commission de compte (comptes DZD et CEDAC)	0,10%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte
Commission de Découvert	0,05%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le plus fort découvert de chaque mois (maximum moitié d'intérêts débiteurs)
Fourniture échelle d'intérêts	500 DA	Frais calculés sur le plus fort découvert non autorisé de chaque mois
Relevé trimestriel	Gratuit	
Fourniture ponctuelle d'un solde de compte		
Demande ponctuelle d'historique (date à date)	200 DA Entreprise	Veille opération Par historique mensuel demandé
	500 DA Entreprise	Veille opération Si antérieur à l'année précédente
Duplicata d'avis d'opération	200 DA	Veille opération Frais par opération
Oppositions sur chèque ● 1 <sup>re</sup> formule : une opposition sur un seul chèque  ● 2 <sup>me</sup> formule : une opposition sur deux chèques et plus	500 DA	
	500 DA pour le premier chèque	
	150 DA/chèque supplémentaire	
Opposition sur Bon de Caisse et autres	2 000 DA	Veille opération Frais par opération
Saisie-arrêt et Avis à tiers détenteur	2 000 DA	
Authentification de signature	500 DA	
Procuration	500 DA Générale + Timbre fiscal	
	800 DA Spécifique + Timbre fiscal	
Frais de recherche de document < 1 an	500 DA + 100 DA / document	
Frais de recherche de document > 1 an	1 000 DA + 100 DA / document	
Établissement de photocopie	50 DA / photocopie	Veille opération Facturation unitaire par photocopie
Établissement de duplicata	500 DA	Veille opération Facturation unitaire par duplicata
Frais de Téléx, Téléphone, Fax	100 DA pour l'Algérie	
	1 000 DA pour l'étranger	
Délivrance d'attestation	1 000 DA	
	200 DA	Frais par compte supplémentaire

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Conservation de titres

Type d'opérations	Tarif HT
<b>Ouverture de compte Titres</b> Dématérialisation	Gratuit
<b>Souscription sur le marché primaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Titres de créance</li> <li>● Titres de Capital</li> <li>● OPCVM</li> <li>● Autres titres</li> </ul>	Gratuit
<b>Droit de garde <sup>(1)</sup></b> Titres cotés en bourse <ul style="list-style-type: none"> <li>● Valeurs du trésor</li> <li>● Actions / obligations de sociétés</li> </ul> Titres non cotés en bourse	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé à la valeur nominale, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.</li> <li>● 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé au cours moyen pondéré<sup>(2)</sup>, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.</li> <li>● 0,025% l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé à la valeur nominale, avec un minimum de perception de 10 DA et un maximum de 160 000 DA.</li> <li>● A déterminer suivant convention bilatérale.</li> </ul>
<b>OPCVM</b>	● A déterminer suivant convention bilatérale.
<b>Virement de titres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Transfert d'avoirs entre agences de la même banque</li> <li>● Transfert d'avoirs d'un compte titres vers un autre Teneur de Compte Conservateur de Titres<sup>(3)</sup></li> </ul>	Gratuit 200 DA
<b>Opérations Sur Titres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Paiement de dividendes</li> <li>● Paiement d'intérêt</li> <li>● Remboursement de Capital</li> </ul>	Gratuit
<b>Edition et tirage de document</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Relevé des soldes trimestriels</li> <li>● Relevé des soldes annuels</li> <li>● Avis d'exécution sur titres</li> <li>● Avis d'opération sur titres</li> <li>● Tout autre document à la demande</li> </ul>	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit 50 DA / Document
<b>Services particuliers<sup>(3)</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Succession</li> <li>● Nantissement</li> </ul>	500 DA 500 DA / Valeur
<b>Frais de courtage (achat / vente en bourse) <sup>(3)</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Titres de Capital</li> <li>● Titres de créance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 0,90% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.</li> <li>● 0,80% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.</li> </ul>
<b>Clôture de compte Titres</b>	Gratuit

<sup>(1)</sup> Frais annuels prélevés trimestriellement

<sup>(2)</sup> Le cours moyen pondéré est communiqué mensuellement par la Bourse d'Algérie

<sup>(3)</sup> Frais prélevés par opération

Tarifs en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2011  
Montants hors taxe exprimés en Dinars

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Versements / Virements / Retraits

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Versements</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Versement espèces dans l'agence de domiciliation :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Titulaire du compte</li> <li>● Tierce personne</li> </ul> </li> </ul>	Gratuit	Lendemain calendrier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Versement espèces déplacé (dans une autre agence) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Titulaire du compte</li> </ul> </li> </ul>	Gratuit	
<b>Virements</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement reçu d'un autre compte du client de la banque</li> </ul>	Gratuit	Jour exécution
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement reçu d'un tiers client de la banque</li> </ul>	Gratuit	Lendemain calendrier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement reçu par la compensation</li> </ul>	Gratuit	Lendemain calendrier de la date de compensation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement ARTS reçu</li> </ul>	1 000 DA	Lendemain calendrier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement émis compte à compte même client</li> </ul>	Gratuit	Jour exécution
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement émis en faveur d'un tiers même agence</li> </ul>	50 DA	Veille calendrier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement émis en faveur d'un tiers dans une autre agence de la banque</li> </ul>	100 DA	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement émis en faveur d'un client d'une autre banque</li> </ul>	200 DA	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virements ARTS émis (urgents ou &gt; 1M DZD)</li> </ul>	1 500 DA	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement permanent même client</li> </ul>	Gratuit	Veille exécution Frais prélevés par virement
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement permanent autre tiers</li> </ul>	60 DA	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Virement permanent autre banque</li> </ul>	300 DA	
<b>Retraits</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Retrait d'espèces dans l'agence</li> </ul>	Gratuit	Veille calendrier
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Retrait déplacé</li> </ul>	200 DA	Veille date de retrait Retrait avec plafond de retrait de 250 000 DA au-delà 1/1000 avec un max de 2 500 DA
<b>Mise à disposition</b>		
De 0 à 1 000 000 DA	1 200 DA	Frais prélevés par appoint
Supérieur à 1 000 000 DA	2 000 DA	
Annulation	2 000 DA	

Ces valeurs s'appliquent aux opérations effectuées jusqu'à midi (Versement espèces : 16 heures)  
Au-delà de midi, elles sont considérées effectuées le jour ouvré suivant.

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Chèques

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Délivrance d'un chéquier	Gratuit	
Encaissement de chèques normalisés		Frais prélevés par appoint
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Encaissement chèque autres banques</li> </ul>	200 DA	4 jours ouvrés
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Encaissement chèque BNP Paribas El Djazair</li> </ul>	100 DA	2 jours ouvrés
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Encaissement chèque de banque</li> </ul>	200 DA	4 jours ouvrés
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Encaissement de chèque sur l'étranger</li> </ul>	1 000 DA + Frais de rapatriement	
Païement chèque compensation	Gratuit	J - 1 calendrier date de paiement
Païement de chèque à un tiers au guichet	Si $\leq$ 300 000 DA = 100 DA	Veille calendrier du paiement
	Si $>$ 300 000 DA = 1 ‰	Veille calendrier du paiement Plafonné à 2 500 DA
Chèque et effet rejetés impayés	1 000 DA	
Chèque reçu impayé de la compensation	600 DA	
Emission de chèque certifié ou de banque	800 DA	Veille calendrier émission
Annulation chèque de banque	500 DA	

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Encaissement d'effets

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Encaissement d'effets</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Sur nos caisses</li> <li>● Autre banque</li> <li>● Prorogation d'effets</li> </ul>	<p>100 DA</p> <p>400 DA</p> <p>500 DA</p>	<p>Frais prélevés par appoint</p> <p>1 jour calendrier</p> <p>2 jours ouvrés</p>
<b>Paiement d'effets domiciliés</b>	200 DA	Veille calendrier date d'échéance ou date de règlement
<b>Réclamation d'effet</b>	500 DA	
<b>Effet reçu impayé de la compensation</b>	1 000 DA	

Les conditions de traitement des effets à l'escompte sont reprises au niveau de la page suivante, Operations de financement



## Opérations de Financement

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Crédit de Fonctionnement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Facilité de Caisse / Découvert</li> <li>● Autres avances causées</li> <li>● Avances sur Bons de Caisse ou DAT souscrits auprès de la banque</li> </ul>	Taux de base + Marge	Pour l'ensemble des crédits par caisse, les agios sont comptabilisés trimestriellement lors de l'arrêté des comptes et débités en compte valeur dernier jour du trimestre.
● Escompte commercial (maximum 3 mois)		Lendemain calendrier de la remise
● Escompte commercial supérieur à 3 mois		Marge majorée de 1%
● Effets prorogés		Durée minimum d'escompte : 8 jours fixes
● Escompte d'effets		
● Cautions de marchés - Frais de dossier	5 000 DA	Par caution délivrée
● Aval d'effet / OC Douane - Frais de dossier	500 DA	Par Aval ou OC Douane délivré
<b>Commission d'engagement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Dossiers provisionnés à 100%</li> <li>● Dossiers provisionnés à minimum 25%</li> <li>● Dossiers non provisionnés</li> </ul>	0,75% l'an 1,75% l'an 3% l'an	Commission calculée sur la durée, par trimestre mobile et indivisible (minimum 3 500 DA), prélevée à l'émission de l'engagement puis au début de chaque trimestre mobile.
● Restitution de provision	Gratuit	Jour main levée de l'engagement
● Frais de gestion de dossier avec engagements	5 000 DA	Frais prélevés lors du renouvellement annuel de l'autorisation
● Frais d'étude de dossier	De 25 000 à 50 000 DA	Selon complexité du dossier
● Émission attestation de blocage pour compte bureaux de liaison	25 000 DA	Frais perçus à l'émission de l'acte
<b>Crédit d'investissement</b>		
<b>Prêt à moyen terme</b>		
● Intérêts	Taux de base + Marge	
● Commission d'engagement	1%	Sur le Capital non utilisé, de la date de signature du contrat à la date de consolidation
● Commission de gestion		Sur le montant du prêt, prélevée en une seule fois à la réalisation du prêt + coût des garanties
● Frais d'étude de dossier	De 25 000 à 100 000 DA	Selon complexité du dossier
● Créances impayées	Taux du crédit + pénalité 2%	

Le taux des crédits est exprimé en Taux de Base + Marge, selon grille. Le TB (Taux de Base) est le taux de référence interne de BNPP ED, il est fixé à 6%. Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Rémunération des Dépôts

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Compte à vue en devises</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes Physiques de nationalité algérienne</li> <li>Personnes Physiques de nationalité étrangère et Personnes Morales</li> </ul>	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	
	Pas de rémunération à vue autorisée	
<b>Dépôt à Terme (DAT) et Bons de Caisse (BDC) en Dinars</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>3 mois</li> <li>6 mois</li> </ul>	Consultez vos agences pour la grille des taux de rémunération	Intérêts payables à l'échéance Montant minimum 500 000 DA
<ul style="list-style-type: none"> <li>12 mois</li> <li>24 mois</li> </ul>		Intérêts payables chaque année Montant minimum 500 000 DA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement anticipé avant 3 mois</li> </ul>	Pas de rémunération	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement anticipé au-delà de 3 mois</li> </ul>	Taux en vigueur à l'ouverture pour la durée réelle du placement moins 1%	
<b>Dépôt à Terme (DAT) en devises</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes Physiques de nationalité algérienne</li> </ul>	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	Durée minimum 1 mois Contre Valeur minimum 200 000 DA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes Physiques de nationalité étrangère (résidentes et non résidentes) et toutes Personnes Morales</li> </ul>		Durée minimum 3 mois Contre Valeur minimum 500 000 DA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rémunération d'une provision constituée en garantie d'une opération de crédit documentaire</li> </ul>	0,40%	Intérêts payables trimestriellement, au-delà du 31 <sup>ème</sup> jour.

Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%.

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Opérations de Change Commercial

Le cours de change applicable est le cours effectif d'exécution de l'opération de change de couverture sur le marché interbancaire des changes

### Change Manuel

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Achat de devises	Gratuit	Lendemain calendrier
Vente de devises contre devises	Gratuit	Veille calendrier

Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%.

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

## Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture d'un dossier de domiciliation	3 000 DA	Veille calendrier Frais par dossier domicilié
<b>Crédit Documentaire IMPORT</b>		
Ouverture Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Modification Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Commission d'engagement y compris en période de différé de paiement	Se référer à (1)	Veille règlement Frais prélevés à l'ouverture, à l'augmentation ou à la prorogation d'un Crédit Documentaire et en période de différé de paiement
Commission de change et de règlement du crédit documentaire	0,25% Flat	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais correspondant Frais prélevés pour le compte de la banque d'Algérie.
	0,10% Flat	

**(1)** Tout engagement pris par la banque sous forme d'Aval ou d'engagement sur Crédit Documentaire Import peut être soumis à provision. Le coût de cet engagement est fonction du taux de provisionnement

● Quote-part provisionnée	0,25% / trimestre	Veille date de l'engagement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA, Commission prélevée par trimestre mobile et indivisible
● Quote-part non provisionnée	0,65% / trimestre	

Les agios et commissions sur opérations de banque facturées à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.  
Les frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie ne sont pas soumis à la TVA

## Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Crédit Documentaire EXPORT</b>		
Notification	0,10% Flat	Veille calendrier Minimum 2 500 DA
Modification / Prorogation	1 500 DA + 2 500 DA de Frais Swift	Veille calendrier Si augmentation du montant du crédit, la commission de notification/confirmation s'applique sur l'augmentation
Confirmation d'un Crédit Documentaire	Se référer à (2)	Frais par mois indivisible (minimum 3 mois)
Engagement sur Crédit Documentaire avec paiement différé	Se référer à (2)	
Les opérations de Crédits Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI, n° 600		
<b>Remises Documentaires IMPORT</b>		
Commission d'acceptation	3 000 DA	Veille calendrier opération
Commission de change et de règlement	0,25% Flat	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais correspondant
	0,10% Flat	Commission prélevée pour compte de la Banque d'Algérie
<b>Remise Documentaire EXPORT</b>		
Contre acceptation ou paiement	0,10% Flat	Date de remise Minimum 2 000 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais DH
Avis de sort	200 DA	Veille calendrier opération

(2) Le taux de la commission de confirmation d'un Crédit Documentaire Export et celui de la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé sont en fonction du risque pays.  
Si la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé vient en relais de la commission de confirmation, elle est calculée par mois indivisible

Les opérations de Remises Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI - Brochure RUU 522

## Opérations de Commerce International

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Ordre de paiement émis (Transferts)</b>		
Sur compte DA ou CEDAC	0,25%	Veille règlement Minimum 2 500 DA + Frais Swift + Frais Correspondant
	0,10%	Frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie
<b>Ordre de paiement reçu avec conversion (Rapatriement) / Conversion</b>		
Commission de change et de règlement (Rapatriement)	Plafond de 1,25% Flat	Veille règlement
Commission de change et de règlement (Conversion)		
<b>Ordre de Paiement émis ou reçu en Devise (Transfert à partir d'un compte Devise ou Rapatriement à 100% sur un compte Devise)</b>	2 500 DA 5 000 DA 10 000 DA	< 8000 EUR / 8 000 USD > 8 000 EUR / 8 000 USD ≤ 50 000 EUR / 50 000 USD ≥ 50 000 EUR / 50 000 USD
<b>Garanties Internationales émission d'une garantie ou d'une Lettre de Crédit Stand by</b>		
Provisionnée à 100%	1% l'an	Veille date de l'engagement Commission prélevée par trimestre mobile et indivisible
Provisionnée à 25% minimum	2% l'an	
Non provisionnée	3% l'an	
Frais de dossier (par dossier)	10 000 DA	Veille calendrier
Restitution de Provision pour caution ou Aval	Gratuit	Jour de la main levée
<b>Connexis Trade</b>		
Frais d'accès et d'utilisation	12 000 DA	Commission prélevée annuellement
Frais abonnement mensuel au service	2 000 DA	Commission prélevée mensuellement

# Cash Management

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>E-Banking</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Package 1 :</b></li> <li>- Consultation des comptes j - 1</li> <li>- Virement compte à compte BNPP ED</li> <li>- Edition du relevé de compte avec un historique d'un mois sur format texte AFB120 TXT ou en Excel</li> <li>- Accès aux relevés MT940 et MT942</li> <li>- Demande de chèquiers</li> <li>- Edition du RIB</li> <li>- Consultation des cours de devises</li> </ul>	500 DA	Cotisation mensuelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Package 2 :</b></li> <li>- Package 1 + Virements vers tiers et transferts de fichiers</li> </ul>	1 250 DA	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Package 3 :</b></li> <li>- Package 2 + Web Doc</li> </ul>	6 000 DA	
<b>Centralisation Automatisée de Trésorerie (CAT)</b>	2 000 DA 500 DA / Compte / Mois	Abonnement mensuel
<b>Virement Plus</b>		
<i>Support Magnétique par Domiciliation</i>		
● Commissions Remise	750 DA	
● Client BNP Paribas	15 DA	Veille opération
● Confrères	50 DA	Frais par opération
● RTGS	1 500 DA	
<b>Support papier par Domiciliation</b>		
<i>Commissions Remises</i>		
● 1 à 30 virements	1 000 DA	Veille date d'arrêté
● 30 à 100 virements	7 500 DA	Frais par remise
● Client BNP Paribas	100 DA	
● Confrères	200 DA	Veille opération
● RTGS	1 500 DA	Frais par opération
● CCP (Non RIPE)	250 DA	
<b>Traitement Swift</b>		
● Swift MT 101 Client BNP Paribas	15 DA	
● Swift MT 101 Confrères	50 DA	Veille date opération
● Swift MT 101 RTGS	1 500 DA	Frais par opération
● Relevés Swift MT 940	5 000 DA par compte	Abonnement mensuel
● Relevés Swift MT 942	1 000 DA par compte	Abonnement mensuel
<b>La Lettre Chèque</b>		
Nombre de formules (de chèques)		
● 1000	25 000 DA	
● 2000	50 000 DA	
● 3000	75 000 DA	
● 4000	100 000 DA	
● 5000	125 000 DA	

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.

# Cash Management

Type d'opérations	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
<b>Produits "Sur Mesure" Service Relations Clients (1<sup>er</sup> mois d'abonnement gratuit)</b>		
● Avis de versements quotidien par email	2 500 DA	Veille date d'arrêté Cotisation mensuelle
● Avis de virements reçus quotidien par email	1 500 DA	
● Avis de retraits quotidien par email	1 000 DA	
● Avis d'opération quotidien par email	5 000 DA	
● Package "Avis"	7 500 DA	
● Relevé quotidien de remises de chèques	4 000 DA	
● Historique mouvements mensuels format Excel	1 500 DA	
<b>TPE (Terminal de Paiement Électronique)</b>		
● Abonnement de mise à disposition de TPE	Dépend du nombre et type du TPE. Merci de vous rapprocher de nos agences.	
● Commission sur paiement commerçant	2 DA par opération	Si le montant de la transaction ≤ 2 000 DA
	6 DA par opération	Si le montant de la transaction > 2 000 DA
● Commission sur remboursement d'une transaction de paiement TPE	2 DA par opération	Frais prélevés par appoint

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 17%.



# Réseau des Centres d'Affaires en Algérie

## **Centre d'Affaires Annaba**

57 Bd Colonel Amirouche  
Tél : +213 (0) 38 84 15 73  
Fax : +213 (0) 38 84 15 81

## **Centre d'Affaires Béjaia**

Cité Somacob, Immeuble G  
18 rue Boumedaoui Nacer  
Tél. : + 213 (0) 34 21 66 55 / 21 77 55  
Fax : + 213 (0) 34 21 60 14 / 21 60 26

## **Centre d'Affaires Blida**

80 rue Mohamed Boudiaf  
Tél. : + 213 (0) 25 31 45 62  
Fax : + 213 (0) 25 31 45 83

## **Centre d'Affaires Chéraga**

Lot N°1 Amara  
2 Route de Ouled Fayet  
Tél. : + 213 (0) 21 36 00 28  
Fax : + 213 (0) 21 36 00 51

## **Centre d'Affaires Constantine**

28, rue Zadi Abdelhamid, Belle Vue  
Tél : +213 (0) 31 93 13 25  
Fax : +213 (0) 31 93 10 47

## **Centre d'Affaires Hassi Messaoud**

Carrefour 24 Février  
Tél. : +213 (0) 29 75 42 19/20  
Fax : +213 (0) 29 75 42 28

## **Centre d'Affaires Hydra Djamila**

13 rue Djamila, Hydra  
Tel : +213 (0) 21 48 28 56 / 04 74  
Fax : +213 (0) 21 69 40 77

## **Centre d'Affaires Oran**

17 Avenue Cheikh Larbi Tebessi (Ex Loubet)  
Tél. : + 213 (0) 41 33 26 19 / 17 / 39  
Fax : + 213 (0) 41 33 26 95

## **Centre d'Affaires Rouiba**

Cité Cadat, N° 90  
Tél. : + 213 (0) 21 81 13 04 / 34 24 / 12 77  
Fax : + 213 (0) 21 81 27 57

## **Centre d'Affaires Sétif**

Coopérative 1<sup>er</sup> novembre 1954, n° 8  
Tél. : +213 (0) 36 92 53 76  
Fax : +213 (0) 36 92 42 73

## **Centre d'Affaires Tizi Ouzou**

Rue Stiti Ali  
Tél. : +213 (0) 26 21 96 45 / 06  
Fax : +213 (0) 26 21 95 49

## **Centre d'Affaires Tlemcen**

3, boulevard Abderahmane Derrar, Kiffan  
Tél : +213 (0) 43 38 31 10 / 11  
Fax : +213 (0) 43 38 31 12

## **Centre d'Affaires Akbou**

RN 26 Faubourg de la gare  
Tél : +213 (0) 34 35 97 28  
Fax : +213 (0) 34 35 96 67



Découvrez toutes nos coordonnées,  
nos produits et services sur  
[www.bnpparibas.dz](http://www.bnpparibas.dz)



#### SIÈGE SOCIAL

8 rue de Cirta - 16035 Hydra, Alger

Tél : +213 (0) 21 60 39 42 / 79 67 68

Fax : +213 (0) 21 60 39 29

[www.bnpparibas.dz](http://www.bnpparibas.dz)



**BNP PARIBAS**  
El Djazaïr

| La banque d'un monde qui change